



ULISSE GRENOBLE SOLIDARITE

1 rue Hauquelin
38000 GRENOBLE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



ULISSE GRENOBLE SOLIDARITE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de l'Association ULISSE GRENOBLE SOLIDARITE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ULISSE GRENOBLE SOLIDARITE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les recettes de l'association sont principalement constituées de subventions d'exploitation. Par ailleurs, environ 30% des produits d'exploitation sont des ressources d'activité (prestations de services facturées ou recettes des ressourceries collectées via les caisses enregistreuses des boutiques).

Nos travaux relatifs à la reconnaissance du revenu de l'association ont notamment consisté à :

- ✓ Apprécier l'atteinte des objectifs et la conformité des missions à la demande des financeurs pour valider l'enregistrement comptable des subventions
- ✓ Examiner les procédures de contrôle interne de facturation et de suivi des caisses
- ✓ Et à tester par sondage l'existence et l'exhaustivité des recettes de prestations de services et des ventes effectuées par les ressourceries.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas

d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Echirolles, le 12 juin 2019



BDO Rhône-Alpes
représentée par Justine GAIRAUD
Commissaire aux compte

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	12 506	9 532	2 974		2 974	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	21 310	13 808	7 502	8 461	959	11.33
	Autres immobilisations corporelles	127 741	78 581	49 160	49 340	181	0.37
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 083		1 083	1 083		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 931		1 931	1 931		
	Total I	164 570	101 921	62 649	60 815	1 834	3.02
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	61 355	3 322	58 033	79 031	20 998	26.57
	Autres créances	257 440		257 440	196 226	61 214	31.20
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	67 103		67 103	43 495	23 608	54.28
	Charges constatées d'avance (3)	8 270		8 270	9 272	1 002	10.81
	Total III	394 167	3 322	390 845	328 024	62 821	19.15
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		558 737	105 243	453 494	388 839	64 655	16.63

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1 31/12/2017	12	Ecart N / N-1	
		Euros				%	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	58 835		203 280		144 445	71.06
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	43 201		144 445		187 646	129.91
	Autres fonds associatifs						
FONDS DÉDIÉS	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
	Ecarts de réévaluation						
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	10 410		15 110		4 700	31.11
	Provisions réglementées						
	Droit des propriétaires						
	Total I	112 446		73 945		38 501	52.07
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques	14 083		11 528		2 555	22.16
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
DETTES (1)	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III	14 083		11 528		2 555	22.16
	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	21 896		33 005		11 109	33.66
Comptes de Régularisation	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 702		49 152		15 450	31.43
	Dettes fiscales et sociales	136 766		167 653		30 887	18.42
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	134 602		53 408		81 194	152.03
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance			148		148	100.00
Comptes de Régularisation	Total IV	326 966		303 366		23 600	7.78
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		453 494		388 839		64 655	16.63

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

326 966 303 218

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	168 341	172 490	4 150	2.41
Production vendue de Biens et Services	399 204	385 374	13 830	3.59
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 191 678	1 176 150	15 528	1.32
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	81 036	207 461	126 425	60.94
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	225	24	201	835.29
Total I	1 840 483	1 941 499	101 016	5.20
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	20 146	30 455	10 309	33.85
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	420 054	491 870	71 816	14.60
Impôts, taxes et versements assimilés	44 772	54 134	9 362	17.29
Salaires et traitements	1 037 896	1 147 654	109 759	9.56
Charges sociales	265 548	308 488	42 939	13.92
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 137	6 744	3 393	50.31
Sur immobilisations : dotations aux provisions	3 022		3 022	
Sur actif circulant : dotations aux provisions	2 555	11 528	8 973	77.84
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	570	575	5	0.93
Total II	1 804 700	2 051 448	246 748	12.03
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	35 783	109 949	145 731	132.54
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT



	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		13		74	61	81.98
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		13		74	61	81.98
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		153		223	69	31.17
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		153		223	69	31.17
2. Résultat financier (V-VI)		140		149	9	5.80
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		35 643		110 097	145 740	132.37
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 865		81	4 785	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 700		4 700		
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII		9 565		4 781	4 785	100.09
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 007		39 128	37 121	94.87
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII		2 007		39 128	37 121	94.87
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		7 558		34 348	41 906	122.00
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)		1 850 062		1 946 354	96 293	4.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)		1 806 861		2 090 799	283 938	13.58
Solde intermédiaire		43 201		144 445	187 646	129.91
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		43 201		144 445	187 646	129.91

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature	69 205		69 205	
Dons en nature				
TOTAL	69 205		69 205	
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	69 205		69 205	
Personnel bénévole				
Prestations				
TOTAL	69 205		69 205	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT



- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Il est également fait application du plan comptable CRC 99.01 élaboré par le comité de réglementation comptable et applicable aux associations.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	8 966		3 540
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 310		
Installations générales agencements aménagements divers	31 506		
Matériel de transport	80 330		8 431
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 474		
TOTAL	140 619		8 431
Autres participations	1 083		
Prêts, autres immobilisations financières	1 931		
TOTAL	3 014		
TOTAL GENERAL	152 599		11 971

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			12 506	12 506
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			21 310	21 310
Installations générales agencements aménagements divers			31 506	31 506
Matériel de transport		0	88 761	88 761
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 474	7 474
TOTAL		0	149 051	149 051
Autres participations			1 083	1 083
Prêts, autres immobilisations financières			1 931	1 931
TOTAL			3 014	3 014
TOTAL GENERAL		0	164 570	164 570

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 966	566		9 532
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 849	959		13 808
Installations générales agencements aménagements divers	31 174	109		31 283
Matériel de transport	31 322	8 503		39 825
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 474			7 474
TOTAL	82 818	9 571		92 389
TOTAL GENERAL	91 784	10 137		101 921

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	566				
Instal.techniques matériel outillage indus.	959				
Instal.générales agenc.aménag.divers	109				
Matériel de transport	8 503				
TOTAL	9 571				
TOTAL GENERAL	10 137				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	203 280	144 445		0	58 835
Réserves :					
RESULTAT DE L'EXERCICE	144 445			187 646	43 201
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	15 110		4 700		10 410
Provisions réglementées					
TOTAL I	73 945	144 445	4 700	187 646	112 446

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	11 528	2 555			14 083
TOTAL	11 528	2 555			14 083

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	300	3 022			3 322
TOTAL	300	3 022			3 322
TOTAL GENERAL	11 828	5 577			17 405
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 577			

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probable, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains. Elle est constituée de :

- Provisions pour indemnités de départ à la retraite
- Provisions pour dépréciations comptes clients



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 931	1 931	
Clients douteux ou litigieux	6 344	6 344	
Autres créances clients	55 011	55 011	
Personnel et comptes rattachés	559	559	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 736	1 736	
Divers état et autres collectivités publiques	203 401	203 401	
Débiteurs divers	51 743	51 743	
Charges constatées d'avance	8 270	8 270	
TOTAL	328 995	328 995	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	21 896	7 924	13 972	
Fournisseurs et comptes rattachés	33 702	33 702		
Personnel et comptes rattachés	32 646	32 646		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	104 120	104 120		
Autres dettes	134 602	134 602		
TOTAL	326 966	312 994	13 972	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 109			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :
cf tableau des états des immobilisations

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Petit équipement	Linéaire	5 ans
Véhicules	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances dont la valeur nominale de remboursement a diminué suite à un risque d'impayé ont fait l'objet, quand celle-ci est réversible, d'une dépréciation.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	204 274
Total	204 274

Détail des produits à recevoir

	Montant
SOLDE SUBV FDI	12 000
SOLDE SUBV DPT 38	51 936
SOLDE SUBV METRO	60 100
SOLDE SUBV AURA	40 000
PAR ETAT AIDE AUX POSTES + MODULATION	39 366
PAR FORMATION	872
Total	204 274

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 416
Dettes fiscales et sociales	44 516
Total	51 932



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
FNP BDO	5 040
PROVISION CONGES PAYES	32 646
PROVISION CHG / CP	11 870
FNP SOLIDURA	1 554
FNP GEG	822
Total	51 932

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 270
Total	8 270



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
GRENKE LOCATION	7 619		
GRENOBLE HABITAT	651		
Total	8 270		

Subventions d'équipement

- Subvention d'équipement étalée sur 5 ans pour l'achat d'un gerbeur d'un montant de 6 358€, reprise de 1 900€, solde de 4 458€
- Subvention d'équipement étalée sur 5 ans pour l'achat d'un camion d'un montant de 8 752€, reprise de 2 800€, solde de 5 952€

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

- o Les administrateurs occupent leurs fonctions de manière bénévole et ne perçoivent donc pas de rémunération ou d'avantage en contrepartie.
- o Le directeur est mis à disposition par ULISSE, pour un montant facturé à hauteur de 26 419€

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	10
Ouvriers	58
Total	70

Valorisation des contributions volontaires

Mise à disposition de biens (dont locaux) :

Siège : 3553,57 €

Hippolyte Muller : 65651,8 €

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9 287 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La provision pour retraite correspond à l'évolution des droits à indemnité de départ à la retraite acquis par les salariés en fonction de leur ancienneté à la date de clôture.

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	6 262
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	671
45 à 54 ans	11 à 20 ans	6 894
35 à 44 ans	21 à 30 ans	256
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		14 083

Hypothèses de calculs retenues

la provision pour retraite correspond à l'évolution des droits à indemnité de départ à la retraite acquis par les salariés en fonction de leur ancienneté à la date de clôture.

Hypothèses retenue pour le calcul de la provision :

Age de départ à la retraite : 65 ans

Probabilité de non départ avant 65 ans : 20% ou 50% en fonction de l'âge

Taux de charges sociales : 45%

Il n'est pas tenu compte pour ce calcul des taux d'actualisation, ni des taux d'augmentation des rémunérations ou rotations du personnel.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- DIVERS	4 865	77000000
- REPRISE SUBV D'EQUIPEMENT	4 700	77700000
Total	9 565	
Charges exceptionnelles		
- PENALITE	42	
- REGUL UNIFORMATION	1 965	
Total	2 007	

Transferts de charges

Nature	Montant
REMBOURSEMENT CPAM	16 851
REMBOURSEMENT FORMATION	1 505
REMBOURSEMENT ASSURANCES	3 507
REFACTURATION INTER ASSOCIATION	59 174
Total	81 037

